

POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR :
WWW.ALBENC.FR



Édito du Maire

INSCRIPTIONS AUX TAP

Rentrée 2017 - 2018 :
pour le 1^{er} Trimestre

ou à l'année

Samedi 10 juin
de 8h30 à 11h30 à la mairie

Dossier à retirer en mairie
ou téléchargeable sur
www.albenc.fr

INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE/ ETUDE

Rentrée 2017 - 2018 :
pour le mois de septembre

mardi 22

et jeudi 24 août
de 17h à 18h

à l'école maternelle

Dossier à retirer en mairie
ou téléchargeable sur
www.albenc.fr

A mi-mandat, le 3^{ème} budget de l'équipe municipale vient d'être bouclé.

Vous pourrez voir les pages le concernant dans ce numéro. Contenir les dépenses de fonctionnement et mener à bien des projets d'investissements nécessaires pour la vie de notre commune et le bien-être de tous est un challenge, la course aux subventions est un sport qui n'est pas de tout repos !

Néanmoins nous nous efforçons avec force et conviction de faire avancer les travaux et projets au mieux et d'embellir le village. Je tiens à remercier tous les participants aux travaux d'embellissement qui ont eu lieu le samedi 22 avril sous l'impulsion de la commission aménagement. Une initiative à saluer, tout comme celle des élus, agents techniques et agriculteurs qui participent chaque année à la corvée des chemins !

En parlant de chemin, je veux évoquer la vélo route, la V63 constituée de 200 km (de Chanaz en Savoie à Chateaufort en Drôme).

Pour notre territoire du Sud-Grésivaudan, elle relie Saint-Gervais à la Drôme sur 32 km, ce tronçon est en passe d'être achevé, et vous verrez bientôt une signalétique poindre sous la forme de panneaux verts avec le logo V63 .

Ainsi, cette V63 passe chez nous et cela a permis d'impulser un projet albinois ! En effet, suite au deuxième plan de relance du département en faveur d'un projet structurant pour le territoire via la communauté de communes, l'Albenc a postulé pour être village étape.

C'est un projet constitué de 3 parties. Tout d'abord, la création d'une halte vélo route : cet air de repos permettra d'accueillir tout cyclo (albinois et touristes de passages) qui voudrait faire une pause à l'Albenc : table de pique-nique, fontaine à eau, garage à vélo, borne de recharge pour vélo électrique (VAE), signalétique adaptée renvoyant aux commerces... puis un espace ludique jeux pour enfants, et enfin un terrain multisports, et encore quelques petites surprises... Cet espace permettra une utilisation pour de multiples activités et usages : cyclotourisme ou vélo loisir, école ou TAP (temps activités périscolaires), associations...

Ce projet ambitieux nous tient à cœur et nous espérons qu'il se réalisera : j'évoquais les demandes de subventions, à l'heure où nous imprimons nous avons encore quelques incertitudes : nous ne pourrions nous engager qu'à la condition d'être suivis par les financeurs. Espérons qu'à l'automne nous procéderons à une belle inauguration !!!!



**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ

Depuis le 1^{er} janvier, l'Albenc fait partie de la communauté de communes provisoirement appelée Sud-Grésivaudan, le nom définitif qui a été retenu est : Saint Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)

Autre information importante, l'Albenc et la majorité des communes de SMVIC ont refusé le transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme), d'une part pour permettre la mise en place de la nouvelle communauté de communes dans de bonnes conditions (de nombreux chantiers nous attendent), d'autre part, il est à noter que l'Albenc et d'autres communes se sont positionnées contre le transfert automatique du PLU en PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour garder cette compétence communale et un regard sur l'utilisation du sol.

En conséquence comme annoncé précédemment, la révision du PLU va démarrer cette année pour répondre aux obligations réglementaires (Grenelle de l'environnement, SCOT.....).

Avec les beaux jours, la saison des manifestations s'annonce :

Randonnée du Sou, fête du sport, de la musique, tournoi de la noix,
très belle fin de saison pour le Rugby, kermesse, vogue,
J'en oublie sûrement, le printemps et l'été vont nous régaler de toutes ces rencontres festives.

*Je vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et un bel été à tous avec du soleil ...
mais aussi de la pluie (mais pas trop) pour les potagers et les noyers !*

Ghislaine Zamora

Sommaire

Édito du Maire	p.1
Echos du Conseil / Règles de civilité	p.2
L'OPAH / Conciliateurs	p.3
Budget 2017	p.4-5
Nos commerçants	p.6-7
Embellissement du village / USARG	p.8

Échos du Conseil...

COMPTE-RENDU DU 21 DECEMBRE 2016

- Délibération pour autorisation de mandatement des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2016 – budget principal
- Délibération autorisant le projet de halte vélo route, jeux pour enfants et terrain multisports sur la commune de l'Albenc
- Délibération pour l'élection des délégués représentant la commune de l'Albenc au sein de la communauté de communes du Sud Grésivaudan : Il est voté que Mme ZAMORA soit titulaire et M. CAMBON suppléant

COMPTE-RENDU DU 2 FEVRIER 2017

- Délibération pour la reprise des résultats du budget annexe dans le budget principal pour 2017
- Délibération autorisant le maire à signer la convention de dématérialisation des données électorales et d'état civil avec l'INSEE
- Délibération autorisant le Maire à demander une subvention pour l'accessibilité des arrêts de bus au département
- Délibération autorisant le Maire à demander une subvention pour le renforcement de la sécurité aux abords de l'école
- Délibération portant sur le plan de financement du projet vélo-route, aire de jeux, terrains multi-sports
- Délibération portant opposition au transfert automatique du plan local d'urbanisme à la communauté de communes du sud Grésivaudan au 27 mars 2017
- Délibération concernant le choix du nom de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Pays de Sant Marcellin Chambaran Vinay Vercors, et de la Bourne à l'Isère au 1^{er} Janvier 2017

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE :

lundi, mardi, jeudi, samedi, 8h30 à 11h30
Fermée le mercredi et le vendredi

RÈGLES DE CIVILITÉ ET DE RESPECT POUR VIVRE ENSEMBLE

- Les abords des points propres sont souvent sales et certains posent encore des sacs sur le sol autour des containers ... Le service Ordures Ménagères a modifié ses pratiques de collecte depuis le 1^{er} avril pour améliorer la propreté mais sans un effort de tous, ces améliorations resteront vaines.

Petit rappel : L'accès aux Molok est libre et gratuit (plus de badge), ils peuvent accueillir des sacs de 30 litres voir 50 litres.

- Les encombrants doivent être emmenés à la déchèterie (à moins de 5 km de chez vous). Cette dernière est gratuite pour les particuliers.
- La Lèze, notre petit ruisseau communal n'est pas une déchèterie et il ne faut rien y jeter, même des déchets végétaux (déchets de taille, de tonte...). Cela obstrue son cours et peut occasionner des inondations en cas de grosses pluies.
- Tous les brûlages de végétaux ou autres sont interdits par arrêté préfectoral. Il en va de votre santé.
- Les chiens doivent être tenus en laisse plus particulièrement dans le village et devant l'école, aux heures de rentrée et sortie des enfants. Leurs maîtres sont priés de ramasser leurs excréments. Des distributeurs de « sacs à crottes » vont être installés au Champs de Mars.
- Il est prié de se garer correctement sur le parking en bas de l'école (aux heures de pointe), en cas de « trop plein », celui du Champ de mars à 50 m est également accessible.
- Dans les agglomérations, la vitesse est limitée à 50 km/h ; de nombreux automobilistes ne la respectent pas et mettent en danger les piétons et autres usagers. Nous sommes tous à un moment, riverain ou automobiliste, pensons à lever le pied comme nous aimerions que les autres le fassent devant chez nous...

COMPTE-RENDU DU 29 MARS 2017

- Délibération concernant le compte de gestion 2016 du budget annexe et du budget principal
- Délibération pour l'affectation des résultats du budget principal de la commune pour 2017
- Délibération pour l'affectation des résultats du budget annexe dans le budget principal de la commune pour 2017
- Délibération pour le taux des impôts locaux 2017
- Vote du Budget 2017 :
Fonctionnement dépenses et recettes : 1 074 805.66€
Investissement dépenses et recettes : 669 766.76€
- Délibération autorisant le maire de l'Albenc à signer la convention d'entretien des appareils de défense contre l'incendie
- Délibération concernant le SEDI et les travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité et France Télécom
- Délibération concernant la révision du loyer du salon de coiffure Atmosph'hair

L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS EST CONSULTABLE
EN MARIE ET SUR WWW.ALBENC.FR

FEUILLE DE ROUTE

Une réunion à mi-mandat a permis aux conseillers municipaux de faire le bilan des actions et des projets réalisés et de mettre en avant des axes prioritaires pour les 3 années à venir :

- 1 - Accentuer la refecton des routes et chemins communaux
- 2 - Améliorer la communication
(constitution d'une base de données pour mieux vous informer)
- 3 - Continuer les aménagements de sécurité et la mise en accessibilité des bâtiments publics (PMR)

Lancée depuis décembre 2012, pour une durée de 5 ans, l'OPAH Chambaran Vinay Vercors permet aux propriétaires occupants ainsi qu'aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'aides financières conséquentes pour la réalisation de travaux d'amélioration du confort d'un logement.



RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT

→ Profitez de l'OPAH Chambaran Vinay Vercors 2012-2017

→ améliorez, réhabilitez, créez votre logement ou votre location et bénéficiez de **nouvelles aides**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, COMPOSEZ LE

N°Vert 0 800 111 237
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

→ Permanence le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14h à 16h dans la salle pédagogique du Grand Séchoir à Vinay

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Ces travaux peuvent être de différentes natures.

A titre d'exemple (liste non exhaustive), ce peut être des travaux :

- d'économies d'énergies (isolation, chauffage, menuiseries, VMC...)
- d'adaptation du logement lié au handicap de l'occupant
- permettant le maintien à domicile des personnes âgées
- permettant la remise sur le marché de logements vacants ou la réhabilitation de logements locatifs existants
- lourds (techniquement et financièrement) face à une situation de dégradation du logement

Fin 2017, l'OPAH s'achève

L'OPAH Chambaran Vinay Vercors prend fin au 31 décembre 2017, il reste encore des crédits disponibles et les plafonds de ressources ont augmenté, ce serait dommage de passer à côté !

Vous avez un projet de rénovation de votre habitat ?

Alors renseignez-vous vite lors des permanences OPAH qui ont lieu chaque premier et troisième lundi du mois (sans rendez-vous), de 14h à 16h, à la salle pédagogique du Grand Séchoir à Vinay.

En dehors de ces permanences, vous pouvez joindre les conseillères de SOLIHA (organisme prestataire pour la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère communauté) au 0 800 111 237 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Si vous avez un projet de travaux d'un logement que vous occupez, pensez à vous munir au préalable de votre dernier avis d'imposition. Vous pouvez également les contacter par mail : e.dumazot@solihha.fr ou m.l.marrali@solihha.fr

Une opération qui profite à l'économie locale

Depuis décembre 2012, l'OPAH Chambaran Vinay Vercors a permis de réhabiliter 120 logements, pour lesquels 1,2 millions d'euros de subventions ont été versées. Au total ces travaux d'amélioration de l'habitat ont généré plus de 2,4 millions d'euros dont la plus grande partie a bénéficié aux entreprises du territoire.

CONCILIEURS DE JUSTICE



M^{me} DAYARD et M. HENRICOT, conciliateurs de justice, se relaient pour recevoir les personnes qui souhaitent régler un litige par leur intermédiaire. Tous deux bénévoles, nommés par le premier président de la Cour d'Appel, ont prêté serment et sont tenus à l'obligation de réserve et au secret à l'égard de tiers. Leur rôle est de faciliter, en instaurant un dialogue entre les parties, le règlement à l'amiable des différends qui concernent notamment : des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), des relations entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des impayés, des malfaçons de travaux, etc.

Ils reçoivent le jeudi de 9h à 12h à la Mairie de VINAY sur rendez-vous à prendre auprès de l'accueil de la mairie (tél : 04 76 36 70 37).

Vous pouvez trouver des informations sur la conciliation de justice sur le site internet : <https://www.conciliateurs.fr/La-conciliation-de-justice>

Elections législatives :

- 1^{er} tour : Dimanche 11 juin 2017
- 2^{ème} tour : Dimanche 18 juin 2017

RAPPEL : Une pièce d'identité avec photo est obligatoire pour voter.



Jusqu'à présent la commune gérait 2 budgets distincts :

Le budget général et le budget annexe de revitalisation des commerces.

La vente du dernier appartement sur la place Jean Vinay étant réalisée, ce budget annexe n'a plus de raison d'être.

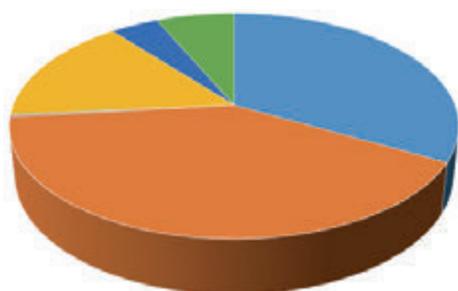
Comme annoncé en 2016, le conseil municipal a voté la fusion du budget principal et du budget annexe de revitalisation des commerces.

Ce sont ainsi **168 593,70€** qui seront ajoutés aux recettes de fonctionnement du budget principal.

Les charges financières des commerces seront également absorbées par le budget général (environ 110 000€ de remboursements d'emprunts)

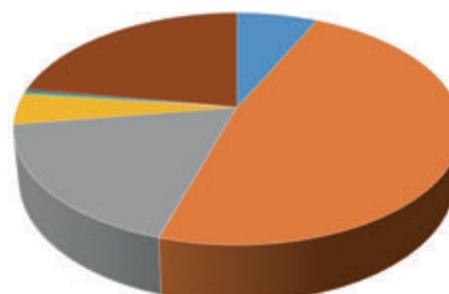
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOUJOURS MAÎTRISÉES POUR LE BUDGET COMMUNAL EN 2016

budgetées **753 431€** réalisées **639 472€**
748 357€ budgetées pour 2017



CHARGES DE FONCTIONNEMENT

■ Charges à caractère général.....	210 829€
■ Charges de personnel.....	258 004€
■ Atténuation de produit.....	2 140€
■ Autres charges de gestion courante.....	99 030€
■ Charges financières.....	26 459€
■ Charges exceptionnelles.....	43 009€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

■ Produit des services.....	63 231€	■ Produits financiers.....	2,75€
■ Taxes et impôts.....	434 215€	■ Produits exceptionnels.....	3 641€
■ Dotations subventions.....	162 869€	■ Atténuations de charges.....	3 186€
■ Autres produits de gestion courante.....	38 758€	■ Excédent reporté.....	203 200€

2017 - 2019 :

Priorité à la refecton des routes et des chemins communaux

La vie scolaire et la vie associative restent nos priorités :

BUDGET ÉCOLE :

- 44€ / enfant pour le fonctionnement + 2€ / enfant et instituteur adhésion OCCE .
- 150€ de frais de direction
- 1500€ renouvellement de matériel et livres (augmentation de 300€)
- Séances de piscine
- Frais de photocopieurs
- Entretien général des bâtiments
- Rémunération de 2 ATSEM et 2 agents cantine, garderie.
- Rémunération des instituteurs pour l'aide aux devoirs.
- Rémunération des intervenants TAP.
- Matériels et fournitures cantine, garderie et TAP.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Enveloppe constante depuis 2016

Espace nature Isère	855€
Amicale boules	285€
Amicale des donateurs de sang	76€
MFR de CHATTE	90€
Lycée Bellevue	90€
ACCA	95€
Club de l'âge d'or	295€
Comité des fêtes	1300€
IMP section Vinay	90€
MJC - Fonctionnement	3 183€
MJC - Activités	4 227€
Restos du cœur Saint Marcellin	200€
Sou des écoles - Fonctionnement	1 000€
Souvenir Français	30€
UMAC	40€
USARG (rugby)	3 000€
15€ par enfants de -14 ans licenciés	
MJC - école de roller hockey	1 035€
MJC - école de badminton	255€
Ecole de Rugby	255€
TOTAL	16 671€

ANNEXE : FUSION

CA 2016 – BUDGET ANNEXE DES COMMERCES

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement (exploitation)	92 533.53€	151 717.94€	- 59 184.41€
Investissement	266 747.10€	67 161.94€	+ 199 579.16€
Report exercice 2015	73 384.64€	45 185.69€	
Totaux	432 665.27€	264 071.57€	168 593.70€

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT : Dépenses d'investissement

416 544€ budgétées en 2016

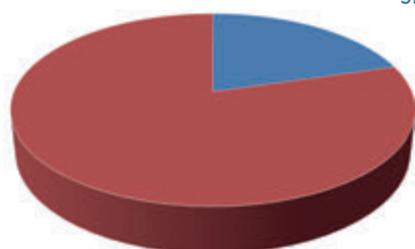
300 251€ réalisées en 2016

595 750€ budgétées pour 2017

Le programme d'investissement 2016 a été bousculé par la création de la 7^{ème} classe.
Une partie du programme d'investissement sera réalisée en 2017.

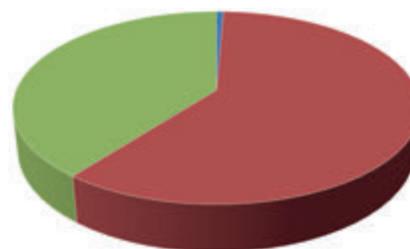
Travaux réalisés :

- Aménagement de sécurité RD 92 et cheminement piéton du CD 35
- Création de la 7^{ème} classe
- Changements de divers équipements communaux (*chauffe-eau, blocs de secours...*)
- Equipements urbains.
- Eclairage public
- Signalétique



DÉPENSES 2016

■ Emprunt et dettes.....	61 396€
■ Opérations réalisées.....	238 855€



RECETTES 2016

■ Excédent reporté.....	1 484€
■ Dotations, fonds divers et réserves.....	135 358€
■ Subventions.....	89 390€

Pour 2017 :

Un programme ambitieux qui se réalisera sur 2 ans suivant les disponibilités des entreprises et les accords de subventions.

- Révision du PLU (*programme sur 3 ans*)
- Agencement de la mairie avec mise en accessibilité
- Renouvellement du matériel informatique et changement de logiciels
- Numérisation de l'état civil
- Désherbeur thermique (*Norme « zéro pesticides »*)
- Achat du mobilier de la 7^{ème} classe et complément pour la classe GS-CP
- Changement de l'éclairage des classes avec des LED (*meilleur éclairage économe pour plus de confort d'utilisation*)
- Démarrage de l'Ad'Ap (*agenda pour la mise en accessibilité des bâtiments publics*)
- Enfouissement de l'électrification et télécommunication « route des Rivoires du Nan »
- Borne de rechargement de voitures électriques Place Jean Vinay
- Etude pour la prévention des risques d'inondation : Combe du Nan
- Déviation poids-lourds ZA de l'Etournel
- Abris bus et aménagements Place Jean Vinay
- Rénovation de la salle des fêtes (*première tranche*)
- Projet halte vélo-route, jeux enfants et terrain multisports

TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS DEPUIS 2015 :

TAXES COMMUNALES	Taux commune 2017	Taux moyens départementaux 2016	Taux nationaux moyens 2016
Habitation	10,28%	21,14%	24,19%
Foncieres sur propriétés bâties	18,44%	27,96%	20,52%
Foncieres sur propriétés non bâties	54,20%	60,41%	49,15%

Nos commerçants

Vous voulez acheter du pain et des gâteaux, le Dauphiné ou faire quelques courses ? Allez chez :

Sandrine et Cyrille BRUNAT
à la **BOULANGERIE PATISSERIE BRUNAT**
magasin multi-services **PROXY**
Relais Poste Commerçant

40 place Jean Vinay – tél : 04 76 64 74 36

Ouvert le mardi, mercredi,
vendredi et samedi de 6h à 19h30,
le jeudi de 6h à 13h, le dimanche de 6h à 12h30



Vous avez besoin d'une bonne coupe ou de vous faire une nouvelle tête ? Allez voir :

Fanny ROBERT au Salon de coiffure ATMOSP'Hair
32 place du Souvenir Français
tél : 04 76 64 76 76



Coiffure
homme/femme/enfant

Ouvert : mardi/mercredi
de 9h à 12h et 14h-18h30
jeudi de 9h à 2h
vendredi de 9h à 18h30
samedi de 9h à 16h
fermé le lundi
et le jeudi après-midi

Vous voulez prendre soin de vous et vous faire belle(ou beau) ? Prenez rendez-vous avec :

Noémie MAGNIN-LACHAUX
à l'**Institut SUBLIM' BEAUTE**

70 place Jean Vinay – tél : 04 76 64 72 72



Soins du visage et du corps
Épilation – Cabine UV
Manucure –
Pose de faux ongles
Beauté des pieds.
Ouvert : mercredi à
vendredi de 10h à 19h
Samedi de 9h à 13h
fermé le lundi et le mardi

Mélanie DEPOISIER au Salon de coiffure
L'UNIVERS DE MEL

66 place Jean Vinay – tél 04 76 64 44 47



Coiffure
homme/femme/ enfant

Ouvert : mercredi/jeudi
de 9h à 18h30
vendredi de 8h30 à 18h30
samedi de 8h30 à 16h
fermé le lundi
déplacement en EHPAD le mardi

Vous n'avez plus de points ? Votre fille ou votre fils doit passer le permis ? Contactez :

Pascale MEILLAND-REY à L'AUTO-ECOLE SUD GRESIVAUDAN CONDUITE

70 place Jean Vinay – tél : 04 76 36 24 37

Cours code et conduite pour Permis B – Conduite accompagnée – remise à niveau post permis.

Ouvert : mercredi de 16h à 19h – jeudi de 15h à 18h – vendredi de 17h à 19h – samedi de 10h à 12h.
Bureau fermé le lundi et mardi - Cours de conduite fixés individuellement y compris le samedi



Vous voulez acheter le journal, tenter votre chance au loto,
acheter des fleurs ou boire quelque chose ?

Georges et Bernard BEAU-GUERRA vous attendent
au **BAR-TABAC / PRESSE LE VILLAGE**

50 place Jean Vinay - tél : 09 80 71 53 16

Bureau de tabac - Jeux de la française des jeux - presse - bar – articles de déco - fleurs et plantes en pot
Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 20h30
samedi de 7h à 13h30 - dimanche de 8h à 12h30



Nos commerçants

Vous voulez prendre un verre ou un café en salle ou en terrasse ? Allez au :

CAFE GOURMAND - CHEZ MARIE-NO
22 place Jean Vinay – tél : 04 57 33 19 87

Bar, snacking

Ouvert : tous les jours de 8 à 12h et de 14h30 à 19h



Une petite faim ou la flemme de faire le dîner ?

Pourquoi pas des pizzas préparées par :
Céline LAPIO à Art et Pizzas

56 place Jean Vinay – tél : 04 76 36 19 25



Pizzas au feu de bois sur place ou à emporter
snack, sandwiches et boissons

Ouvert :
mercredi de 17h30 à 24h -
jeudi/vendredi/samedi
de 10h30 à 15h
et de 17h30 à 24h
dimanche de 17h30 à 24h
fermé le lundi et le mardi

Un apéro, un repas en famille à organiser ?

Pensez :

«Les Saveurs de Sandrine »

LES SAVEURS DE SANDRINE



Elle vous accueille dans son Food Truck, le vendredi soir devant les « Saveurs du Grangeon » ex Jacksol (et le samedi soir à Cras).

Pensez à réserver vos plats fait maison ou paniers apéro au 06.72.93.04.98

Bonne réussite à Sandrine ZUCCANTE, albinoise, pour sa nouvelle activité.

Un repas dans un cadre sympa en famille ou entre amis ?

Pensez à :

Anthony et Morgane GUICHARD
au **Restaurant LE DIABLE AU THYM**

80 place Jean Vinay – tél : 04 76 36 01 51

<http://www.diableauthym.com>

courriel : lediableauthym@outlook.fr

Restauration : cuisine traditionnelle et grill

Salle climatisée, terrasse, parking

Ouvert : à midi (de 12h à 14h30) du mardi au dimanche
le soir (de 19h à 21h30) du mercredi au samedi
fermé le dimanche soir, le lundi et le mardi soir



Sans oublier le Marché du mercredi matin place Jean Vinay



Vous pourrez confier quelques instants votre toutou ou matou

à **Mélissa CHAUVOT** toilettage de chiens et chats
(tél : 06 43 94 66 10)

Respectez bien les interdictions de stationnement sur la place de 6h à 14h pour qu'ils puissent s'installer sereinement le matin



Fruits et légumes à l'étal de primeurs de :

Jean Francois REVEILLAC (tél : 06 72 97 15 02)

Viandes et charcuteries d'origine locale de :

Corinne et Frédéric ORGANDE - Boucherie des Alpes
(tél : 06 75 56 93 23).

Fromages au lait cru ou AOC proposés par :

Jean Claude QUINTARD (tél : 04 75 47 57 63)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 20 mai 2017 à 20h30

Concert des voix de Pierre Brune à l'Eglise

Dimanche 21 mai 2017

Randonnée du Sou des écoles

Vendredi 2 juin 2017

Apéro / remise des roues

Dimanche 11 juin 2017

Tournoi de la Noix / Hockey

Samedi 17 juin 2017

Kermesse du Sou des écoles

Vendredi 23 juin 2017

Feux de la St Jean / MJC

**Vendredi 30, samedi 1^{er} juillet
et Dimanche 2 juillet 2017**

Vogue / Comité des fêtes

Samedi 1 et

Dimanche 2 Septembre 2017

Festival de L'avenir au Naturel

Opération embellissement

Le samedi 22 avril, la commission aménagement avait organisé une « opération embellissement du village », en guise de grand nettoyage de printemps. Il faisait beau et chacun est venu à 8h30 avec de l'énergie et du tonus à revendre...

PLUSIEURS CHANTIERS ONT DÉMARRÉ :

Les mains dans la terre pour planter :

- des arbustes sur le lieu de l'ancienne bascule
- de nouvelles fleurs au monument aux morts en prévision de la cérémonie du 8 mai et de la belle saison
- des géraniums dans les bacs à fleurs le long de la Lèze

La technique et l'huile de coude pour

- l'installation de nouveaux bancs et poubelles
- le nettoyage de bancs en ciment, de la table du champ de mars, de la balustrade le long de la Lèze (avec le lasurage de celle d'un des ponts)
- le nettoyage de la fontaine de la place Jean Vinay qui mérite de futures réparations

Par manque de temps et de renfort, l'opération de nettoyage des rues n'a pas pu être faite et sera assurée ultérieurement par les employés municipaux. Merci à Gérard et Patrick les coordinateurs et artisans de l'aventure, Claude et Anthony les employés municipaux, Brahim au karcher, Dominique à la perceuse / visseuse et au nettoyage de l'abribus, Nicolas à la pioche, Marlène, Magali et Catherine aux plantoirs et au pinceau, Aymeric et ses enfants au nettoyage de la Lèze le long du champ de mars, André Vallin à la photo.

Un pique-nique sympa a rassemblé les participants dans la cour de l'école, au soleil, dans la bonne humeur avec M^{me} le maire enfin libérée de sa permanence. A réitérer (à l'automne ??) avec une meilleure pub pour susciter des volontaires et contribuer ensemble à l'amélioration de notre cadre de vie.



DERNIERE MINUTE

Vol de l'éérable...



L'USARG

L'USARG « Union Sportive Albinoise Rive Gauche Rugby » jouait le samedi 22 avril la finale de championnat de 4* série au stade Lesdiguières contre St Jean De Maurienne. Le match a été perdu de peu 22 à 17 car en effet, 10 minutes avant la fin, c'est notre équipe locale qui menait de 5 points mais les savoyards ont su mettre la pression jusqu'à la fin. Cette finale marque la fin d'une belle saison qui a vu arriver 2 nouveaux entraîneurs, issus eux-mêmes du club : Yohan Vangi et Jérôme Courtial. L'équipe composée d'une trentaine de joueurs a pu, tout au long de la saison et des victoires prendre conscience de ses capacités à jouer ensemble. L'aventure continue dès la prochaine saison avec les même coachs et tous les bénévoles qui le désirent.



Directeur de la publication : Ghislaine ZAMORA - **L'équipe rédactionnelle :**

Henri CAZES, Christelle GUIONNEAU, Cheryl ROLLAND, Anne-Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK, Marjory LUYTON

Merci à André VALLIN pour ses photos